



Département d'économique  
Faculté des sciences sociales

**Professeur Jean-Thomas Bernard**

**Bureau 2282, Pav. J.-A. De Sève**  
**Tél. : (418)656-5123**  
*jtber@ecn.ulaval.ca*

**Automne 2009**

## ÉCONOMIE DES RESSOURCES NATURELLES

ECN-2110

---

### 1. Objectifs

- i. analyser le rôle des ressources naturelles dans l'économie canadienne et québécoise;
- ii. maîtriser de façon élémentaire les méthodes d'analyse économique propres aux ressources naturelles : ressources renouvelables et non renouvelables, changement de stock, droits de propriété, etc.;
- iii. présenter les politiques économiques poursuivies à l'égard de ressources naturelles : fiscalité, développement, droits de propriété et disposition de la rente;
- iv. présenter quelques illustrations propres à l'économie canadienne et québécoise : mines, forêts, pêcheries, énergie, particulièrement l'électricité.

### 2. Manuels en réserve

ANDERSON, F.J., *Natural Resources in Canada*, 2<sup>nd</sup> ed., Nelson Canada, Scarborough, Ontario, 1991.

Les autres textes sont placés en réserve à la bibliothèque du premier cycle.

### 3. Évaluation

Intra : 3 heures, 40 %, le 23 octobre 2009  
Final : 3 heures, 40 %, le 11 décembre 2009  
Travail de recherche : 20 %

#### 4. Travail de recherche

Le travail de recherche doit être réalisé sur un sujet choisi en consultation avec le professeur. Choix du sujet avant le 24 octobre 2008. Présentation du rapport écrit **au plus tard le 17 décembre 2009 à 17h00**. Quinze (15) pages au maximum (excluant les tableaux), dactylographiées à double interligne.

Sujet proposé : Industrie de l'électricité de la province (de votre choix)

1. Évolution de la demande d'électricité totale et par classe de consommateurs et des prix de 1990 à 2008.
2. Évolution de la capacité de production totale et par source, de 1990 à 2008.
3. Évolution des importations et des exportations, prix et quantités, avec les États-Unis et autres provinces, de 1990 à 2008.
4. Propriété de l'industrie et relation avec le gouvernement.
5. Cadre réglementaire de l'industrie.
6. Politique à l'égard de l'électricité incluant le contrôle des émissions de GES.

#### 5. Qualité du français

Qualité du français pour le travail de recherche : un cinquième de la note est alloué à l'orthographe, à la grammaire et à la formulation.

#### 6. Heures de bureau

Le lundi, de 13 h 30 à 15 h, ou sur rendez-vous si ces heures ne vous conviennent pas.

Local 2282, De Sève.

#### 7. Échelle de notation

90+ (A+)	85-89 (A)	80-84 (A-)	76-79 (B+)	73-75 (B)	70-73 (B-)
66-69 (C+)	63-65 (C)	60-62 (C-)	55-59 (D+)	50-54 (D)	<50 (E)

## PLAN DE LA PRÉSENTATION

### Première partie : Économie nationale

**Semaine 1 :** *Caractéristiques économiques des ressources naturelles et leur importance dans l'économie canadienne.*

Anderson (1991), chapitre 1.

**Semaine 2 :** *L'influence des ressources naturelles sur l'économie.*

CHAMBERS, E. et D. GORDON, "Primary Products and Economic Growth: An Empirical Measurement", *Journal of Political Economy*, 74 (1966): p. 315-332.

**Semaine 3 :** *Ressources naturelles et croissance économique.*

SACHS, J.D. et A.M. WARNER, "Natural Resource Abundance and Economic Growth", in *Leading issues in Economic Development*, Oxford University Press, 2000.

**Semaine 4 :** *Taxation des ressources naturelles et disposition de la rente.*

BERNARD, J.-T., « Taxation des ressources naturelles et rentes hydro-électriques au Canada », *L'Actualité économique*, décembre 1990, p. 421-440.

BERNARD, J.-T. et R.W. PAYNE, "Natural Resource Rents and Hydroelectric Power: The Case of British Columbia and Manitoba", chapitre 2 dans GUNTON T. et J. RICHARDS (eds.), *Resource Rents and Public Policy in Western Canada*, Institut de recherches politiques, Halifax, 1987, p. 39-88.

BÉLANGER, G. et J.-T. BERNARD, « Aluminium ou exportation : de l'usage de l'électricité québécoise », *Canadian Public Policy/Analyse de politiques*, XVII (2), juin 1991, p. 197-204.

**Semaines 5 et 6 :        *Théorie économique de l'usage des ressources non renouvelables.***

ANDERSON (1991), chapitre 2.

DAHL, C.A., « Allocating Fossil Fuel Production Overtime and Oil Leasing », chapitre 12 dans *International Energy Markets: Understanding Pricing, Policies and Profits*, Pennwell, Tulsa, 2004, pp. 279-311.

**Semaine 7 :                *Mesures et impacts de la rareté des ressources non renouvelables.***

ANDERSON (1991), chapitre 4.

SCOTT A. et P. PEARSE, "Natural Resources in a High-Tech Economy: Scarcity Versus Resourcefulness", *Resources Policy*, September 1992, p. 154-166.

BROWN, S.P.A. et D. WOLK, "Natural Resource Scarcity and Technological Change", *USAEE Dialogue*, vol. 8, no 2, August 2000, p. 10-16.

GAUDET, G., « Natural Resource Economics under the Rule of Hotelling », discours présidentiel de l'ACE, juin 2007, 37 pages [les 10 graphiques].

**Semaine 8 :                *Examen intra***

**Semaine 9 :                *Lecture***

**Deuxième partie : économie sectorielle**

**Semaines 10 et 11:        *La forêt***

ANDERSON (1991), chapitre 6.

BIGGS, J. et al., "Resolving Canada US Trade Dispute in Agriculture and Forestry : Lessons from Lumber", *Canadian Public Policy/Analyse de politiques*, Vol XXXII, No 2, 2006, p.143-155.

KALT, J.P., "The Political Economy of Protectionism: Tariffs and Retaliation in the Timber Industry", p. 339-364, dans R.E. BALDWIN, ed., *Trade Policy Issues and Empirical Analysis*, Chicago, The University of Chicago Press, 1988.

BERNARD, J.-T., BOUTHILLIER, L. et M.K. LUCKERT, « L'application de la méthode des comparables à la forêt publique québécoise », *L'Actualité économique*, juin 1993, p. 53-70.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE, *Ressources et industrie forestières*, édition 2008, <http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-statistiques-complete.jsp>

**Semaine 12 : Les pêches**

ANDERSON (1991), chapitre 7.

GRAFTON, R.Q. et D.E. LANE, "Canadian Fisheries Policy", *Canadian Public Policy/Analyse de politiques*, 24 (2), juin 1998, p. 133-148.

**Semaines 13 et 14 : L'énergie**

BÉLANGER, G. et J.-T. BERNARD, « La tarification de l'électricité au Québec », p. 169-192, dans F. PALDA, ed., *L'État interventionniste, le gouvernement provincial et l'économie du Québec*, Vancouver, The Fraser Institute, 1994.

CLARK, C.R. et A. LEACH, « The Potential for Electricity Market Restructuring in Québec », *Canadian Public Policy/Analyse de politiques*, Vol. XXXIII, No 1, 2007, p.1-19.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE, *L'énergie au Québec*, éd. 2004 (<http://www.mrnfp.gouv.qc.ca>).

BERNARD, J.-T., « L'énergie », août 2009, 23 pages.

BERNARD, J.-T., « L'énergie au Québec et en Norvège », août 2008, 34 pages.

BERNARD, J.-T. et J.-Y. DUCLOS, « La politique québécoise à l'égard des changements climatiques », août 2009, 10 pages.

**Semaine 15 : Examen final**

## Règles disciplinaires

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante:

[http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement\\_disciplinaire.pdf](http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf)

**Par ailleurs, dans les cas où la réalisation d'un travail écrit figure parmi les moyens d'évaluation retenus pour votre cours, il faut inclure une mention relative aux exigences du respect du droit d'auteur. Je vous invite à inclure également la mention suivante dans votre plan de cours. Elle est proposée par le Bureau du secrétaire général de l'université Laval.**

## Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i) copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii) résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii) traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv) remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v) remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ETHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)